

Sculpture / atelier

Option : Sculpture

Cycle : Bachelier

Bloc : 1

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 420 (14 h / semaine)

Crédit : 22

Pondération : 14

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jean Tromme, jp.tromme@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des connaissances et des compétences approfondies en sculpture, en se basant sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et pratiques.
- Ouvrir l'étudiant aux multiples pratiques artistiques historiques et contemporaines, afin de développer une démarche et une réflexion personnelle et critique.
- Mettre en place une méthode de recherche et d'expérimentation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Maîtrise et connaissance des outils, techniques et matériaux propres à la sculpture.
- Acquisition de notions de base propres à la sculpture : matière, texture, volume, masse, échelle, lieu, couleur, mouvement...
- Développement d'une pratique expérimentale : essai-erreur-progrès.
- Amorce de recherche vers l'acquisition d'un propos personnel et singulier.
- Gestion de l'espace et du temps de travail nécessaire pour mener à bien un projet dans sa globalité.
- Entamer une construction de son rapport au monde et à soi (vision personnelle, critique). Début d'analyse critique et confrontation aux pratiques historiques et contemporaines.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Initiation aux différentes techniques et pratiques à travers des exercices et des travaux permettant d'appréhender les aspects tant techniques et matériels qu'artistiques de la pratique de la sculpture.
- Parallèlement au travail demandé par l'enseignant, l'étudiant.e est encouragé à amorcer un travail personnel. Celui-ci s'accompagnera d'une recherche personnelle comprenant entre autres un carnet de références, un carnet de matériaux, un portfolio, « un pass sculptural » ou ce qui fait sculpture dans notre environnement.
- Périodiquement, une mise en commun des acquis et des expériences sera verbalisée de façon collective et individuelle.
- Documentations et discussions sur l'art ancien et actuel (livres, bibliothèques).
- Pédagogie différenciée, par projet et individualisée.
- Visites d'ateliers, de galeries, de musées, de bibliothèques, de collections, de lieux culturels.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan à la fin de chaque exercice imposé.
- Jury interne à la fin du 1^{er} quadrimestre et du 2^e quadrimestre.

Critères d'évaluation

- esprit de recherche ;
- qualité, pertinence et nombre des travaux réalisés.
- choix, présentation, qualité et application sensible des techniques (sujet, formes, moyens, résultats) ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- implication personnelle, engagement, régularité (présences aux cours) et respect des autres étudiants ;
- dialogue avec les enseignants et respect des consignes ;
- respect des locaux, des outils et du matériel mis à disposition.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.